

Communiqué de presse

Champs-sur-Marne, le 7 juin 2019



L'Université Gustave Eiffel et le Cerema signent un accord scellant leur volonté commune d'œuvrer pour les infrastructures et véhicules de demain.

Au cœur des thématiques d'aménagement du territoire et de transition écologique, la question des mobilités et des nouveaux modes de transport est un véritable enjeu pour les territoires et pour les usagers. Connectivité et automatisation, décarbonation, sécurité, réduction des émissions... Les infrastructures et les véhicules sont face à un défi qui préfigure ce que seront les mobilités demain. Alors que vient de démarrer l'examen du projet de loi d'orientation des mobilités à l'Assemblée nationale, l'Université Gustave Eiffel et le Cerema, centre d'études, et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement, signent un accord scellant leur volonté commune d'œuvrer pour les infrastructures et véhicules de demain.

Les deux partenaires ont décidé de confirmer et d'élargir cette collaboration aux établissements qui vont constituer l'Université Gustave Eiffel au 1er janvier 2020, c'est-à-dire l'UPEM, l'EIVP, l'EAVT, l'ESIEE et l'ENSG. Il est à noter que l'IGN (dont l'ENSG est l'école) est lui-même un partenaire ancien du Cerema et de l'Ifsttar. Dans ce dessin, quelques actions sont déjà citées à l'image de la Route de 5e Génération (R5G), des véhicules autonomes et connectés. Ces projets vont notamment être abordés conjointement grâce à la plateforme pour les mobilités Transpolis.

« La R5G nécessite désormais de passer à la phase de projet en grandeur nature. Le Cerema et l'Ifsttar conjugueront leurs expertises et leurs actions pour développer ce concept en direction des territoires. » indique Pascal Berteaud, directeur du Cerema.

« La complémentarité entre nos établissements qui se concrétise par la plateforme Transpolis, unique en Europe, sera l'occasion de développer des projets conjoints tels que l'expérimentation de navettes autonomes à vitesse plus élevée ou encore la configuration d'aménagements urbains pour véhicules connectés (sécurité routière, simulation de situations météorologiques dégradées...). » explique Hélène Jacquot-Guimbal, directrice générale de l'Ifsttar.

L'Ifsttar et le Cerema sont des partenaires de longue date, ce qui leur a permis dans le passé de faire évoluer en parallèle la connaissance venant de la recherche et les méthodes d'ingénierie développées puis transmises aux industriels ou proposées aux décideurs publics.

Cet accord permettra à l'Ifsttar et au Cerema d'assurer leur mission commune dans l'appui aux politiques publiques et de valoriser leurs actions à l'international. « Elles seront complétées dans les mois qui viennent par le comité de pilotage mis en place. » soulignent Hélène Jacquot-Guimbal et Pascal Berteaud.



De gauche à droite :

Franck Jung, directeur de l'EIVP
Nicolas Paparoditis, directeur de l'ENSG
Jean Mairesse, directeur de l'ESIEE Paris
Frédéric Moret, vice-président de l'UPEM
Pascal Berteaud, directeur général du Cerema
Hélène Jacquot-Guimbal, directrice générale de l'Ifsttar
Sophie Perdrial, directrice administrative et financière
de l'EAVT, représentant Amina Sellali, directrice de l'EAVT

À propos de l'Université Gustave Eiffel

L'Université Gustave Eiffel verra le jour le 1er janvier 2020. Ce nouvel établissement national d'enseignement supérieur et de recherche aura un rôle d'appui aux politiques publiques en France, en Europe, et dans une dynamique internationale et multilatérale.

Fruit d'une histoire commune initiée il y a plus de 20 ans, il réunira un institut de recherche, l'institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux (Ifsttar), une université, l'Université Paris-Est Marne-la-Vallée (UPEM), l'École d'architecture de la ville et des territoires à Marne-la-Vallée (ENSAVT) et trois écoles d'ingénieurs : l'École des Ingénieurs de la ville de Paris (EIVP), l'ENSG-Géomatique et ESIEE Paris.

École d'architecture de la ville & des territoires à Marne-la-Vallée











La création de cette université fait partie intégrante du projet I-SITE FUTURE « Inventer les villes de demain » porté par Université Paris-Est et labellisé par l'État en 2017 dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir.





À propos du Cerema



Le Cerema est un établissement public tourné vers l'appui aux politiques publiques en matière d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique. Il est placé sous la double tutelle du ministère de la Transition écolo-

gique et solidaire et du ministère de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités territoriales. Doté d'un savoir-faire transversal, de compétences pluridisciplinaires et d'un fort potentiel d'innovation et de recherche, le Cerema intervient auprès des services de l'État, des collectivités et des entreprises pour les accompagner dans leurs projets.

Contacts presse

Pour l'Ifsttar : Émilie Vidal emilie.vidal@ifsttar.fr 01 81 66 82 15 ou 06 19 71 21 95 Pour le Cerema :
Géraldine Squenel
geraldine.squenel@cerema.fr

geraldine.squenel@cerema.fr 04 72 14 31 18 ou 06 12 73 55 56